

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE
NOVEMBRE 2018

pays
sud
TOULOUSAIN



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Europe Investit dans les zones rurales



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



La RÉGION à
Énergie
POSITIVE



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUVERAIN
1047-000000



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEUR DE
GARONNE



Volvestre
Communauté de Communes

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Décret PCAET sur la partie stratégie :

« II. - La stratégie territoriale identifie les priorités et les objectifs de la collectivité ou de l'établissement public, ainsi que les conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction. Les objectifs stratégiques et opérationnels portent au moins sur les domaines suivants :

« 1° Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;

« 2° Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;

« 3° Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;

« 4° Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;

« 5° Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;

« 6° Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;

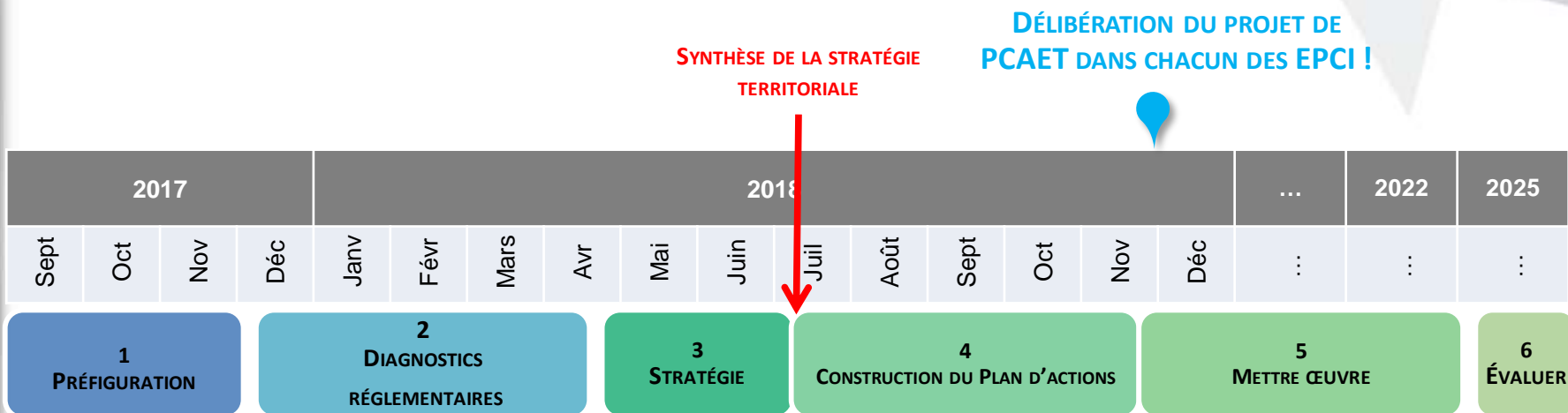
« 7° Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;

« 8° Évolution coordonnée des réseaux énergétiques ;

« 9° Adaptation au changement climatique.

« Pour les 1°, 3° et 7°, les objectifs chiffrés sont déclinés pour chacun des secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbone les plus lointains adoptés en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à [l'article L. 100-4 du code de l'énergie](#). Pour le 4°, les objectifs sont déclinés, pour chaque filière dont le développement est possible sur le territoire, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbone les plus lointains adoptés par décret en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à l'article L. 100-4.

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE PCAET



Visibilités des initiatives

Actions concrètes

Charte d'engagement

Synergies

RAPPEL DES CHIFFRES CLÉS DU DIAGNOSTIC

Facture énergétique

197 millions d'euros
3 000 €/an/ménage



Consommation d'énergie

Territoire : 2 278 GWh
Par habitant : 24,3 MWh



Région Occitanie
Par habitant : 20,7 MWh

Émissions de GES

Territoire : 860 ktCO₂e
Par habitant : 9,2 tCO₂e



Région Occitanie
Par habitant : 5,3 tCO₂e

Énergies renouvelables

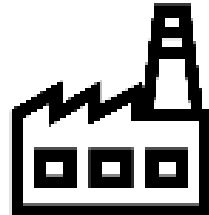
Production : 409 GWh
Potentiel 2050 : 890 GWh



Une synthèse du diagnostic territorial est disponible :



PRINCIPAUX ENJEUX



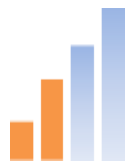
Energie solaire



Energie éolienne



Méthanisation



© Can Stock Photo



STRATÉGIE CO-CONSTRUITE INTÉGRANT DES HYPOTHÈSES SUR-MESURE



Séminaire stratégique, le 7 juin 2018

=> Des objectifs fixés et partagés avec le Jeu de Carte TEPOS



Établissement de la colonne vertébrale et axes stratégiques & travail « en chambre »



Partage des résultats en CoTech, le 28 juin 2018

=> Hypothèses de base validées

=> Demande de précisions et de réajustements



Second travail « en chambre » intégrant les demandes



Validation des résultats en CoPil, le 27 septembre 2018

=> Validation du scénario TEPOS-POP

OBJECTIFS À 2050 :
CONS° : - 1 270 GWH
PROD° : +890 GWH

INTÉGRATION D'HYPOTHÈSES SUR-MESURE (DÉLAIS DE RÉALISATION DES PROJETS ET CROISSANCE DE LA POPULATION ET IMPACT SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉS)



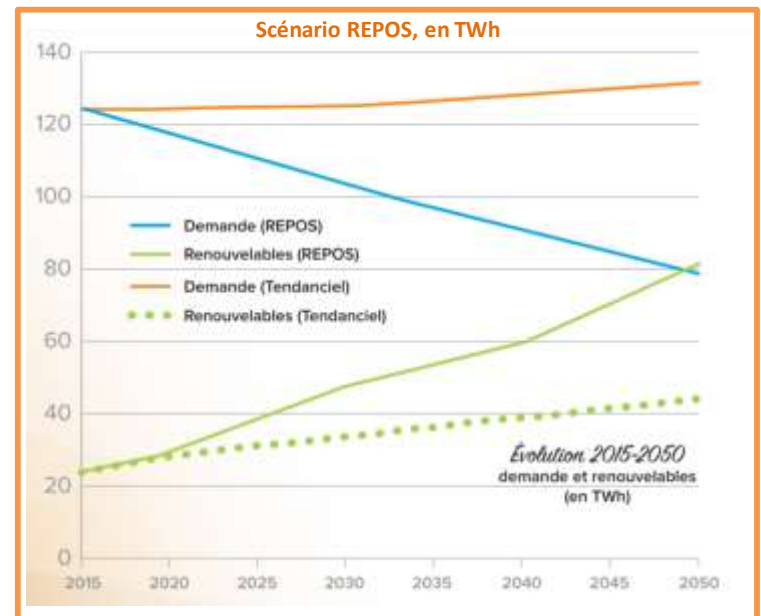
VERS UN TERRITOIRE TEPOS EN 2050

Une stratégie locale ambitieuse

QU'EST CE QU'UN TERRITOIRE « TEPOS »

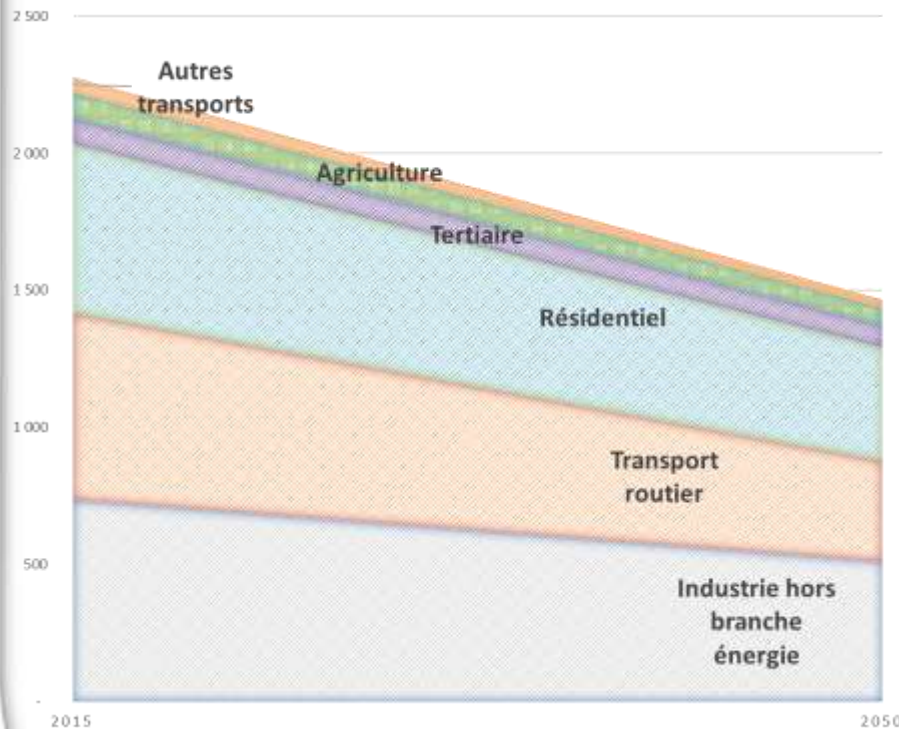
Il s'agit d'aller **au delà l'autonomie énergétique** du territoire, en atteignant un niveau de production d'énergies renouvelables locales supérieures aux consommations locales.

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans la démarche **Région à Energie Positive** portée par la Région Occitanie

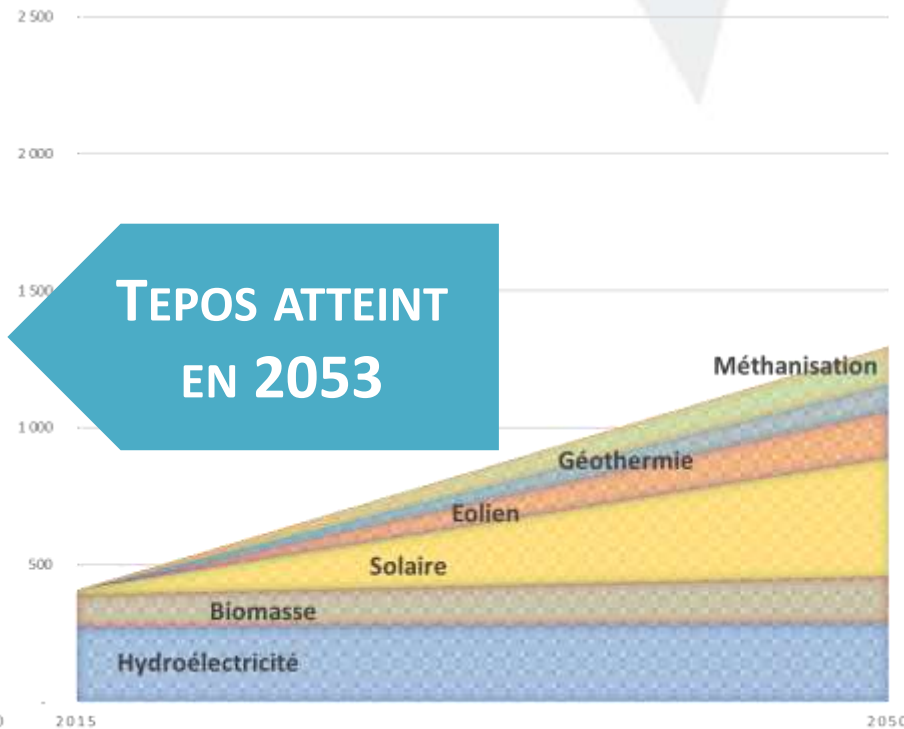


LA STRATÉGIE TEPOS

Évolutions des consommations énergétiques à 2050, en GWh



Évolutions des productions renouvelables à 2050, en GWh



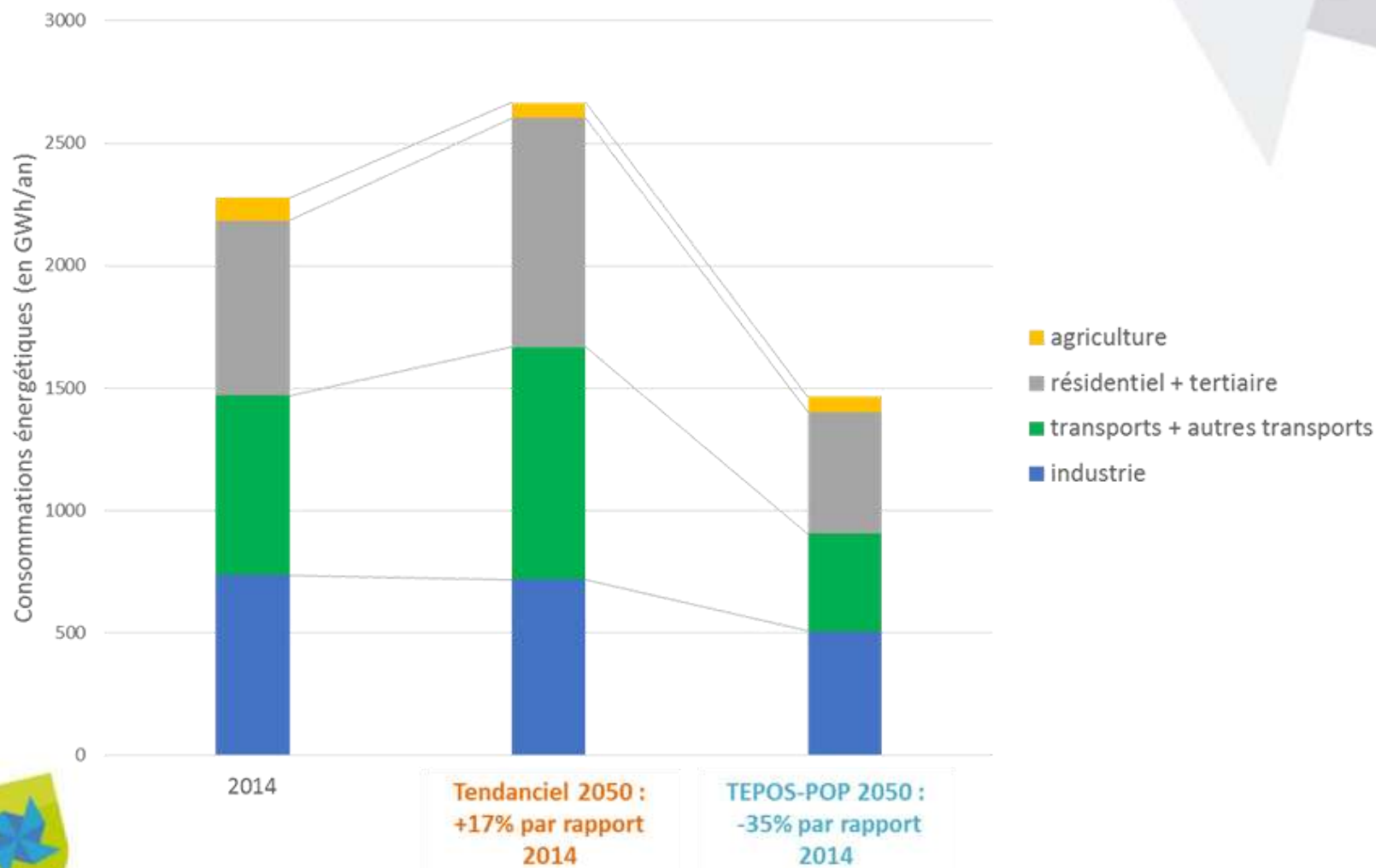
**TEPOS ATTEINT
EN 2053**



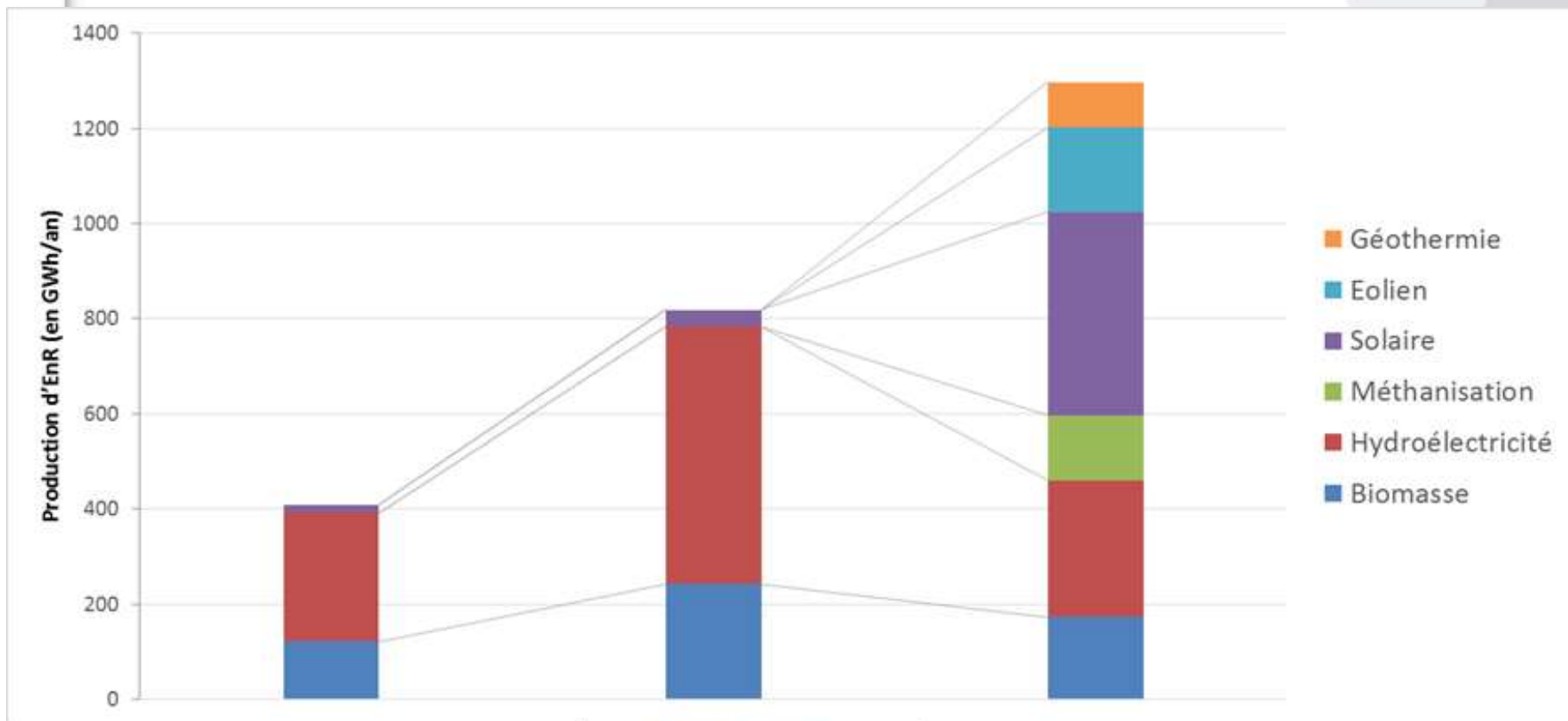
**UN SCÉNARIO
CO-CONSTRUIT**

**UN SCÉNARIO
SUR-MESURE**

FOCUS SUR LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES EN 2050 (1/2)



FOCUS SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DES ENR EN 2050 (1/2)



Tendanciel 2050 :
X2 par rapport 2014

TEPOS-POP 2050 :
X3 par rapport 2014

FOCUS SUR LES AUTRES OBJECTIFS DE VOTRE PCAET À TENIR À 2050

➔ Séquestration carbone : Env. 80 % des émissions stockées

- ➔ Limiter la tendance d'artificialisation de la forêt

➔ Qualité de l'air : déclinaison des objectifs nationaux du PREPA

- ➔ La réduction de la pollution atmosphérique est un enjeu sanitaire national majeur : la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV, article 64) prévoit l'élaboration d'un plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PRÉPA) afin de protéger la population et l'environnement.

	2015	2050	<i>Evol. à 2050</i>
SO2	184	18	<i>90%</i>
NOx	2 230	401	<i>82%</i>
PM10	1 075	194	<i>82%</i>
PM2,5	735	184	<i>75%</i>
COVNM	812	187	<i>77%</i>
NH3	1 186	866	<i>27%</i>
TOTAL	6 222	1 850	

NOx: Oxyde d'azote.

PM10: Particules en suspension < 10 microns.

PM2,5: Particules en suspension < 2,5 microns.

COVNM: Composés organique volatils non méthaniques.

SO2: Dioxyde de soufre.

NH3 : Ammoniac.

LA DÉCLINAISON STRATÉGIQUE DES OBJECTIFS CHIFFRÉS

A partir des enjeux identifiés grâce au diagnostic territorial et de l'exercice de projection (stratégie) à l'horizon 2050, le PETR propose une arborescence pour construire le programme d'actions. La proposition est construite selon 6 grandes orientations stratégiques (OS), déclinées en axes stratégiques (AS), dans laquelle seront réparties les différentes fiches actions des EPCI, du PETR et des partenaires.

STRATÉGIE POUR DEVENIR TEPOS

ENCORE EVOLUTIVE

UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Être exemplaire et favoriser la coopération entre les collectivités

**GÉNÉRALISER LA SOBRIÉTÉ ET LE CONFORT
THERMIQUE DU BÂTI**

**FAIRE DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE UN ATOUT POUR UN
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DURABLE**

**VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE
POSITIVE**

*Assurer une production
d'énergie renouvelable
suffisante pour parvenir à
l'objectif TEPOS tout en
préservant le patrimoine du
territoire*



**VERS UN TERRITOIRE ADAPTÉ
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

*S'adapter aux conséquences
du changement climatique
et aux vulnérabilités propres
du territoire*

**FAVORISER LES MOBILITÉS RESPONSABLES ET
SOLIDAIRES**

*Inciter et accroître la mobilité douce dans les
déplacements quotidiens*

Orientations	Axes
<p>Orientation transversale Gouvernance, exemplarité et animation (PETR/EPCI)</p> <p>un territoire engagé</p>	<p>0.1 Piloter et animer le plan climat</p> <p>0.2 Parvenir à une cohérence et coopération inter EPCI - Réno Bâti, démarche DD</p> <p>0.3 Créer un réseau Local</p>
<p>ORIENTATION 1 : Généraliser la sobriété et le confort thermique et énergétique du bâti</p> <p>Objectif : Développer la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments</p>	<p>1.1 Favoriser la rénovation énergétique dans l'habitat et l'équipement</p> <p>1.2 Faire du patrimoine public une vitrine d'exemplarité</p> <p>1.3 Promouvoir la sobriété dans les usages quotidiens (résidentiel, tertiaire, secteurs recevant du public)</p>
<p>ORIENTATION 2 : Faire de la transition énergétique un atout pour un développement économique durable.</p>	<p>2.1 Développer les compétences et l'intelligence territoriale autour de la transition énergétique</p> <p>2.2 Développer l'économie circulaire</p> <p>2.3 Développer une agriculture durable</p> <p>2.4 Aménager durablement les zones d'activités</p>
<p>ORIENTATION 3 : Favoriser les mobilités responsables et solidaires</p> <p>Objectif : Inciter et accroître la mobilité douce dans les déplacements quotidiens</p>	<p>3.1 Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives (PMR)</p> <p>3.2 Faciliter et amplifier les mobilités alternatives (PMR)</p> <p>3.3 Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité</p> <p>3.4 Aménager le territoire au service des mobilités alternatives</p> <p>3.5 Favoriser le desserrement économique</p>
<p>ORIENTATION 4 : Vers un territoire à énergie positive</p> <p>Objectif : Assurer une production d'énergie renouvelable suffisante pour parvenir à l'objectif TEPOS tout en préservant le patrimoine du territoire</p>	<p>4.1 Construire un schéma d'approvisionnement énergétique responsable et performant</p> <p>4.2 Coopérer entre acteurs locaux pour produire l'énergie et créer la valeur locale</p> <p>4.3 Contribuer au développement de projets ENR multi-filières et multi-partenariaux</p>
<p>ORIENTATION 5 : Vers un territoire adapté au changement climatique</p> <p>Objectif : S'adapter aux conséquences du changement climatique et au vulnérabilités propres du territoire</p>	<p>5.1 Maintenir la qualité de vie et l'identité du territoire par un urbanisme durable</p> <p>5.2 Limiter l'exposition aux risques des populations</p> <p>5.3 Favoriser une alimentation et une consommation durables</p> <p>5.3 Préserver les ressources naturelles et la biodiversité</p> <p>5.4 Améliorer la qualité de l'air extérieur</p>